

815 Tableau ancien à Diest.

MUSÉE ROYAL
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau
ancien qui se trouve dans le bureau
de l'Etat-Civil de Diest.

N^o 815

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

MINISTÈRE

DE

L'IMPÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N^o 3704
12040.

N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

4 X^{Le} 1862.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 815

3

Messieurs,

Comme suite à votre lettre
du 11 août dernier, N^o 715, j'ai l'honneur
de vous informer que j'ai proposé à
l'administration communale de Diest,
d'envoyer à Bruxelles, pour y être exami-
né, le tableau ancien qui se trouve
déposé à l'hôtel-de-ville de Diest.

En réponse à ma proposition, le
Collège des Bourgmestres et Echevins
vient de m'adresser la lettre ci-jointe,
par laquelle il m'informe que le
tableau est trop détérioré, pour supporter
le voyage de Bruxelles, et demande,

A la Commission Directrice du
Musée royal des peintures et de sculpture.

en conséquence, que des artistes capa-
bles de l'apprécier soient envoyés à
Diois aux frais de l'Etat.

Veuillez, Messieurs, prendre con-
naissance des diverses considérations
sur lesquelles l'administration commu-
nale de Diois, appuie sa demande
et me renvoyer ensuite sa lettre ac-
compagnée de ses propositions et avis.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération Distinguée.

Le Ministre des Intérieur,

M. de Serres

25 Nov 1862

VILLE DE DIEST.

Ind. N°

20424 B

Rappeler dans la réponse la date
de la présente et le numéro.

OBJET.

Sciences

&

Beaux Arts

ANNEXES.

Monsieur le Ministre

Le tableau est trop détérioré pour supporter le voyage de Bruxelles, la peinture se détache avec facilité & il souffrirait infailliblement en chemin. Ces dégradations seraient si graves & deviendraient si irréparables & deviendraient si d'autant plus regrettables que depuis long-temps déjà des hommes compétents de diverses nations se sont plu à en vanter les merites & la valeur. Ces raisons font hésiter le Conseil Communal de notre ville à l'envoyer à Bruxelles. Cette assemblée craint en outre que, si le tableau devait être retourné à Diest sans restaurations, ce double voyage

A Monsieur

Le Ministre de l'Intérieur
à Bruxelles

ne le détermine entièrement, et ne
fasse en même temps souffrir sa
réputation artistique.

Le Conseil Communal nous a en
conséquence chargés de vous prier
de bien vouloir envoyer à Paris
une fois de l'Etat, des artistes
capables de l'apprécier.

La présente lettre fait suite à
la vôtre du 28 Août écoulé N° 3704
12540

Pour ordonnance
Le Secrétaire
C. Dupont
3

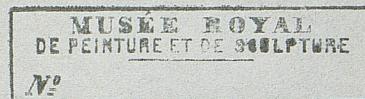
Le Collège de Bourg
maître & Echevins
M. de la Roche

Copie

Diest, le 25 Novembre 1862.

Ville de Diest.

N^o 20424 B.



à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Le tableau est trop détérioré pour supporter le voyage de Bruxelles; la peinture se détache avec facilité et il souffrirait infailliblement en chemin. Ces dégradations seraient peut-être irréparables et deviendraient d'autant plus regrettables que depuis longtemps déjà des hommes compétents de diverses nations se sont plus ou moins vantés les mérites et la valeur. Ces raisons font hésiter le Conseil Communal de notre ville à l'envoyer à Bruxelles. Cette assemblée craint en outre que si le tableau devait être retourné à Diest sans restauration, ce double voyage ne le détériore entièrement et ne fasse en même temps souffrir sa réputation artistique.

Le Conseil Communal nous a, en conséquence, chargés de nous faire de bien vouloir envoyer à Diest, aux frais de l'Etat, des artistes capables de l'appréier.

La présente lettre fut lue à la séance du 28 Août écoulé N^o $\frac{3704}{12040}$.

Le Collège des Bourgmestres
et Echevins
(Signé)

Par ordonnance
Le Secrétaire
(Signé) Doyssere

Bux. 18 Juin 1862
à M^{le} M^{me} de l'Int.

Conformément au Décret
capitulé pour votre lettre du
30 Juin D^r. Direction générale
des Beaux-Arts, N^o 3704
12040, je
me suis rendu à D^r avec
M^r. Edouard Le Roy, Expert,
de l'Int^{re} à l'effet d'examiner
un tableau ancien déposé
à l'hôtel de ville de D^r
et que M^r. Bethune, Membre
Correspondant de la Com-
mission royale des Monu-
ments à signaler particu-
lièrement à votre attention.

Nous avons trouvé ce
tableau dans un état complet
d'abandon. Il nous a paru
avoir souffert, bien qu'il
ait été impossible de l'exa-
miner ~~soigneusement~~^{attentivement}
car la craie et la poussière
dont il est couvert empêchant
presque de le voir à l'endroit où il
est placé. La Commission
a en conséquence, l'honneur
de vous proposer, M^{le} M^{me},

D'inviter l'Administration
communale de Diest à envoyer
le tableau à Bruxelles, afin
que M^{rs}. les Membres puissent
apprécier sa valeur artistique
et ~~pu~~ décider en connais-
sance de cause s'il convient
d'ouvrir des négociations
pour l'achat de cette œuvre
d'art. Subsidiativement,
la Commission royale des
Monuments pouvant le cas
échéant, être appelée à donner
son avis sur les mesures à
prendre pour assurer la
conservation de cet ouvrage
qu'il serait désirable de faire
placer dans un endroit
plus commode de l'hôtel
de ville de Diest.

Ag^{te}.

Le Président

F. Kautz

Brunelles, le 12 Août 1862.



Messieurs

Le tableau, représentant le Jugement Dernier, que possède l'hôtel de Ville de Diest, et qui, je crois, appartient à l'école allemande du XVI^e Siècle est une production curieuse, tant sous le rapport de la Composition que sous celui du style et de l'exécution des personnages qui y sont représentés.

Il est à regretter que cette peinture, ayant été laissée dans un état d'abandon complet, ait beaucoup souffert et soit couverte d'une crasse qui la rend presque invisible de l'endroit où elle est placée; et il aurait fallu la faire déplacer pour pouvoir l'examiner avec toute la facilité désirable, ce qu'il nous a été impossible de faire lorsque j'ai accompagné M. Navet à Diest.

J'avais déjà signalé ce tableau, lors d'un précédent voyage avec M^{re}. les délégués de la Commission royale des Monuments, comme méritant de fixer l'attention du Gouvernement, bien que je ne le juge pas

Messieurs les Membres
de la Commission du Musée Royal
de Peinture

pas propre à figurer dans un Musée.
Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de mes sentiments respectueux.

Cherme Le Roy

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des
Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N^o 3404
12040

N. B. Rappeler dans la réponse la
date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 30 Juni 1862

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 815

Messieurs,

M^r Bèthune, archéologue distingué
et membre correspondant de la Commis-
sion Royale des monuments, a adressé
à mon Département la lettre ci-jointe
en copie, relativement à des objets
d'art & d'antiquité qui existent à
Diest, et qui seraient, d'après lui,
l'ornement des Musées de l'Etat, si le
Gouvernement parvenait à les acquérir.
Le principal de ces objets est un tableau
du commencement du XV^e. Siècle dont
M^r Bèthune fait un grand éloge.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir

à la Commission directrice du
Musée de peinture et de sculpture.

bien

bien charger officiellement un des
membres de votre commission, de se
rendre à Diets, avec l'un des experts du
Musée, si vous le jugez utile, et de vous
rendre compte de la valeur de ce tableau.

Si votre rapport vient corroborer les
déclarations de M^r Bethune, je me
mettrai en relation avec l'administration
communale, afin de négocier la cession de
l'œuvre pour compte de l'Etat. Votre délégué
voudrait bien s'assurer également de la valeur,
au point de vue de l'art et de l'antiquité,
du lustre que M^r Bethune signale, et qui
convierait peut-être un Musée de la porte
de Hal. Quant au canon dont la lettre
parle aussi, le gouvernement s'est adressé
déjà à l'administration communale,
pour en faire l'acquisition, mais il a
échoué dans sa démarche.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alexandre Balthazar

Copie

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 815.

Monsieur le Directeur,

Je crois bien faire de vous entretenir un instant de quelques curiosités artistiques, dont vous ignorez peut-être l'existence, à Diest: il y a là, couvert de poussière et dans un état d'abandon, caché derrière la porte du bureau de l'état-civil, un tableau fort remarquable de la première école. Il est probable qu'il ornait primitivement la chambre où les magistrats rendaient la justice, et l'on pourrait peut-être, en compulsant les archives, découvrir le nom de son auteur. Pour moi, je le regarde comme un des chefs-d'œuvres les plus précieux, que les artistes aient produits au commencement du XV^e siècle, dans le nord de l'Europe.

J'ai pensé que le Gouvernement, qui accorde de notables subsides, pour la restauration des monuments de Diest, pourrait, si vous le jugez convenable, Monsieur le Directeur, entrer en négociation pour l'acquisition de ce beau tableau. Il est peint sur fond d'or.

A Monsieur Romberg, Directeur des beaux-arts au ministère de l'Intérieur Bruxelles.

et contient un grand nombre de figures, représentant, avec un grand charme d'expression et une vigueur d'imagination peu communes, les principales scènes du Dernier Jugement.

La figure de Notre Seigneur, occupe le milieu du panneau; il est assis sur un arc, dont les deux extrémités s'appuient sur la poitrine de la Vierge et de St-Jean Baptiste. Les douze apôtres sont groupés au second plan, entre l'édifice gracieux qui sert de porche à la Jérusalem céleste, et qui occupe la gauche, et les flammes de l'enfer qui remplissent le côté droit. Dans l'avant plan, on voit plusieurs morts, sortant de leur tombeau; les uns sont accueillis par de ravissantes figures d'anges, d'autres sont entraînés par les démons, dans le gouffre.

Le cadre original est couvert d'inscriptions données en caractères gothiques.

J'ai cru remarquer dans cette belle peinture, de nombreuses reminiscences de l'école de Cologne, du moins, en ce qui concerne la grandeur dans la composition, la largeur et l'énergie dans la méthode de coloration. Plusieurs figures d'anges et de saints ont une

expression suave qui rappelle les beaux ouvrages des maîtres Italiens. Bien que le temps m'ait manqué, pour faire un examen approfondi de ce tableau, je crois que notre art national pourrait revendiquer l'honneur d'avoir produit ce rare chef-d'œuvre.

L'hôtel de ville de Diest possède, outre ce tableau, un autre objet intéressant, c'est un lustre, aux armes de la ville, du XV^e siècle, avec d'énormes bois de cerf, et des rinceaux gracieux en fer forgé.

J'ai aussi remarqué, dans une des places publiques, une ancienne pièce d'artillerie d'un travail fort remarquable; et qui, malheureusement, se trouve exposée aux intempéries et aux souillures, & qui n'a point d'abri.

+ Signé / Bethune.

Gand, le 23 juin 1862.